



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet

Bureau de la représentation de l'État
Affaire suivie par : Valérie DEWITTE
Tél : 02 98 76 27 60
Mél : valerie.dewitte@finistere.gouv.fr

Quimper, le 16 mai 2022

NOTE

à

destinataires *in fine*

OBJET : Journée nationale de la Résistance

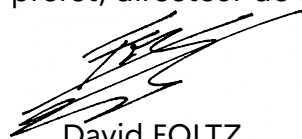
Réf. : Loi du 19 juillet 2013

P.-J. : Note d'organisation

La cérémonie départementale de la journée nationale de la Résistance, se déroulera devant la stèle située plage du Teven à l'Île-Tudy, **le vendredi 27 mai 2022 à 11 heures.**

Cette cérémonie sera présidée par Monsieur Philippe MAHÉ, préfet du Finistère (ou son représentant), en présence de Monsieur Eric JOUSSEAUME, maire de l'Île-Tudy.

Pour le préfet,
Le sous-préfet, directeur de cabinet



David FOLTZ

DESTINATAIRES :

- Monsieur le préfet du Finistère
- Monsieur le secrétaire général, sous-préfet de Quimper
- Monsieur Eric JOUSSEAUME, maire de l'Île-Tudy
- Monsieur le colonel, délégué militaire départemental du Finistère
- Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique du Finistère
- Madame la colonelle, commandant le groupement de gendarmerie départementale du Finistère
- Monsieur le directeur départemental de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Madame Anne FRIANT, présidente départementale de l'ANACR
- Madame Marcelle BERROU, présidente de la fondation de la France Libre
- Monsieur Hervé PELLIER, délégué pour le Finistère sud de la fondation de la France Libre
- Monsieur Alain MELEARD, président du comité départemental du prix de la Résistance et de la Déportation
- Monsieur Laurent HERY, président du comité du Finistère CNRD
- Madame Guylène ESNAULT, directrice académique des services de l'Éducation nationale

NOTE D'ORGANISATION

Les fonctions de maître de cérémonie seront assurées par Monsieur Rémy FABRE.

- 10h45 : accueil des participants par le maître de cérémonie
- 10h50 : mise en place terminée du piquet, des porte-drapeaux et des porteurs de gerbes
- 10h55 : allocution de présentation par le maître de cérémonie
- 11h00 : accueil de Monsieur le préfet ou de son représentant et de Monsieur Eric JOUSSEAUME, maire de l'Ile-Tudy, par le maître de cérémonie
Le maître de cérémonie annonce « drapeaux garde à vous »
- 11h05 : lecture des messages
 - FFL – Monsieur BALANEC
 - ANACR – Madame FRIANT + élèves
 - message ministériel par Monsieur le préfet ou son représentant
- 11h15 : le chant des Partisans
- 11h20 : dépôt des gerbes dans l'ordre suivant :
 - ANACR / FFL
 - Mairie de l'Ile-Tudy
 - Préfecture du Finistère

 - sonnerie aux morts
 - minute de silence
 - 1^{er} couplet de la *Marseillaise*, refrain et couplet des enfants
- 11h25 : le maître de cérémonie annonce « Salut des porte-drapeaux par les autorités »
- 11h30 : fin de la cérémonie